

Procès-verbal

Assemblée générale de l'asbl BAB'L

Dimanche 7 mars 2020, 13h30

AG tenue en ligne (Zoom)

Annexes:

1. Présentation (dias)
2. Bilan et compte de résultats 2020
3. Liste des présences: 76 membres admis à l'AG
4. Rapport détaillé des votes émis (sondages informatifs et votes)

Procès-verbal:

1. Accueil et mot de bienvenue

Amandine Lecomte et Simon Vander Putten introduisent l'assemblée générale et se présentent comme facilitateurs de la séance. Ils donnent quelques précisions techniques et précisent qu'Alicia Colassin vérifiera les présences des membres inscrits, et que l'équipe ayant préparé cette Assemblée Générale (AG) est également composée d'Olivier Gilmont, qui présentera plusieurs points.

Les membres sont invités à indiquer dans le panneau de discussion ("chat") comment ils arrivent à cette AG, de manière ludique, en tapant le titre d'une chanson reflétant leur état. Ils pourront également poser des questions par ce biais, où lors des moments dédiés, en utilisant la fonction de lever la main.

Les facilitateurs parcourent l'ordre du jour tel que prévu dans la convocation.

2. Rapport d'activités 2020 - Retour sur cette première année d'existence

Olivier Gilmont prend la parole présente et explique l'évolution du nombre de membres de Bab'l, l'évolution du chiffre d'affaires, les nouveaux horaires d'ouverture du magasin, les développements dans l'aménagement du magasin, l'engagement de deux travailleurs salariés à mi-temps et le contrat de services indépendant conclu par Bab'l (voir la présentation en Annexe 1) .

Deux sondages informatifs sont réalisés par le biais de la plateforme Zoom:

Sondage



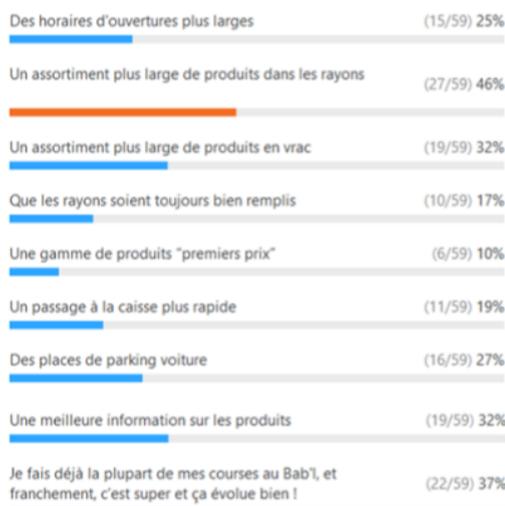
1. Pour attirer des nouveaux membres, ce qui me serait utile, c'est : (plusieurs choix possibles) (Choix multiple)



Sondage



1. Pour améliorer l'attractivité du Bab'l Market en tant que supermarché, je trouve qu'il faudrait (plusieurs choix possibles) (Choix multiple)



Le Comité Produits et le Comité Ticket solidaire présentent également leurs activités (voir Annexe 1).

3. Approbation des comptes annuels 2020

Les facilitateurs rappellent qu'une séance de question-réponse relative aux comptes annuels a été organisée le matin de l'assemblée générale, à 11h30. Il a été suggéré d'envoyer à l'avance les questions relatives aux comptes annuels en vue de mieux pouvoir préparer les réponses. Aucune question n'a été reçue par écrit par Bab'l concernant les comptes annuels 2020. Lors de la séance question-réponse, quelques questions de clarification ont été posées par des membres, concernant les subsides reçues et le montant des charges pour les travailleurs, auxquelles questions il a été répondu.

Suzanne Dulieu, du Pôle Finances, présente les principaux éléments des comptes annuels 2020 (voir aussi Annexes 1 et 2)

Comptes annuels 2020



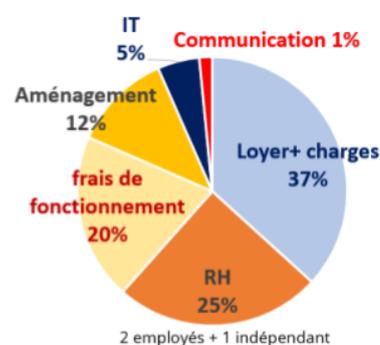
RESULTATS k€	Prévision	Plans	Actuals
Chiffre d'affaires	103,500	165,308	166,501
Marge brute d'exploitation	16,249 16%	33,047 20%	32,119 19%
Charge d'exploitation	30,411	38,247	32,503
<i>Frais généraux</i>	20,463	29,479	24,679
<i>Ressources humaines</i>	9,948	8,768	7,824
EBITDA	-14,162	-5,200	-0,384
<i>Amortissements</i>	2,126	6,706	6,706
Résultat avant impôts	-16,288	-11,906	-7,090
<i>Subsides</i>	0	16,704	16,704
<i>Impôts</i>	0	0	0
Résultat avant impôts après subsides	-16,288	4,798	9,614

- 86 jours de vente
- 269 coopérateurs à fin décembre, dont 70% actif
- 147€/mensuel par coopérateurs actifs (sur le dernier trimestre)
- Marge brute 19%

Comptes annuels 2020



RESULTATS k€	Prévision	Plans	Actuals
Chiffre d'affaires	103,500	165,308	166,501
Marge brute d'exploitation	16,249 16%	33,047 20%	32,119 19%
Charge d'exploitation	30,411	38,247	32,503
<i>Frais généraux</i>	20,463	29,479	24,679
<i>Ressources humaines</i>	9,948	8,768	7,824
EBITDA	-14,162	-5,200	-0,384
<i>Amortissements</i>	2,126	6,706	6,706
Résultat avant impôts	-16,288	-11,906	-7,090
<i>Subsides</i>	0	16,704	16,704
<i>Impôts</i>	0	0	0
Résultat avant impôts après subsides	-16,288	4,798	9,614



- 22% du subsides utilisé

Les facilitateurs demandent ensuite s'il y a encore des questions indispensables avant de pouvoir passer au vote des comptes annuels. Vu l'absence de telles questions, il est passé au vote, par le biais de l'interface Zoom:

1. Proposition : approuver les comptes annuels 2020



Les comptes annuels 2020 sont approuvés.

4. Décharge au conseil d'administration (CA) et au Groupe porteur

Les facilitateurs expliquent ensuite qu'ils va être proposé de voter la décharge du Groupe porteur et du Conseil d'administration de Bab'l.

Ils résumant que si l'AG de Bab'l vote la décharge ça signifie qu'elle estime que le Conseil d'administration et le groupe porteur ont correctement fait leur travail. Ca veut dire que Bab'l, l'asbl en tant que telle, ne pourra se retourner contre les membres du conseil administrateurs / le groupe porteur en ce qui concerne la gestion de l'organisation (sauf bien sûr notamment en cas de fraude), que Bab'l décharge les administrateurs et le Groupe porteur de leurs responsabilités pour l'année écoulée. Ils rappellent aussi que chez Bab'l, l'organe légal, obligatoire, le Conseil d'administration (le CA), invite plus de monde à ses réunions, de manière à avoir un CA élargi conformément aux statuts, dénommé le Groupe porteur.

Ils demandent ensuite s'il y a encore des questions sur la bonne gestion de l'asbl qui seraient indispensables avant de pouvoir passer au vote ? Vu l'absence de telles questions, il est passé aux votes, par le biais de l'interface Zoom, décharge est octroyée au Conseil d'administration et au Groupe porteur.

1. Proposition : octroyer la décharge au Conseil d'administration (CA)



2. Proposition : octroyer la décharge au Groupe Porteur



La décharge est octroyée au Conseil d'administration et au Groupe porteur.

5. Perspectives 2021 et projet "Bab'I 2023"

Olivier reprend la parole pour présenter les perspectives 2021 et le projet "Bab'I 2023".

Il explique que sur base des propositions enthousiastes lors de l'AG d'octobre 2020, le projet Bab'I 2023 a été créé, un projet ambitieux, qui va porter haut et loin la dynamique humaine, positive et chaleureuse qui caractérise Bab'I aujourd'hui.

Il parcourt les différents aspects de ce projet (voir Annexe 1), à savoir le passage à 5 ou 6 jours d'ouverture par semaine, la disponibilité de plus de 3000 produits en rayon, en lien avec un nouveau lieu pour Bab'I, permettant l'organisation d'activités connexes, pour les membres et non membres. Il mentionne également le passage en coopérative ou en asbl avec des règles de fonctionnement internes plus élaborées. Il présente également la perspective de compter six salariés à 4/5e temps, 1200 membres de Bab'I et une implication de Bab'I dans le monde des fédérations des projets coopératifs en Belgique et au-delà.

6. Présentation et approbation du budget général 2021

Les facilitateurs introduisent le point budgétaire, en précisant qu'il s'agit d'un budget général, assez sommaire, qui donne une direction et qui est dans la continuité de ce qui avait été présenté et approuvé pour le plan budgétaire sur trois ans en mars 2020.

Ils repassent ensuite la parole à Suzanne Dulie, du pôle Finance, qui présente le budget général (voir aussi Annexe 1) :

Budget général 2021



€	Actuals	Plan	Projection
	2020	2021	2021
Chiffre d'affaires	166 501	402 473	463 473
Marge brute d'exploitation	32 119	63 185	89 108
	193	157	192
Charge d'exploitation	32 503	126 958	126 958
<i>Frais généraux</i>	<i>24 679</i>	<i>37 308</i>	<i>37 308</i>
<i>Ressources humaines</i>	<i>7 824</i>	<i>89 650</i>	<i>89 650</i>
EBITDA	-384	-63 773	-37 850
<i>Amortissements</i>	<i>6 706</i>	<i>8 941</i>	<i>8 941</i>
Résultat avant impôts	-7 090	-72 714	-46 791
<i>Subsides</i>	<i>16 704</i>	<i>59 526</i>	<i>59 526</i>
<i>Impôts</i>			
Résultat avant impôts après subsides	9 614	-13 188	12 735

Hypothèses plan 2021:

- panier moyen EUR 40 par visite,
- Jours ouvrés,
- 70% des membres actifs
- Marge brute @ 16% (plan de base)

Hypothèse projection 2021:

- panier moyen EUR 170 par mois,
- 70% des membres actifs
- croissante des membres de 5% par mois dès avril 21
- Marge brute @ 19% (2020)

Travailleurs => +1 employé dès septembre

Points importants

- Panier mensuel
- Nombre de coopérateurs
- % membres actifs
- Marge brute %
- Pas de changements des charges d'exploitation
- 75.000€ Subsides jusque août.

Suite à cette présentation, il est passé au vote:

1. Proposition : approuver le budget général 2021

Pour	(62) 98%
Contre	(0) 0%
Abstention	(1) 2%

Le budget général 2021 est approuvé.

7. Election du Conseil d'administration (CA) et du Groupe porteur

Les facilitateurs rappellent que lors de l'AG du 8 mars 2020, un CA et un Groupe porteur ont été élus pour un an.

Ils rappellent que le Groupe porteur est l'organe qui, dans les faits, porte Bab'l et assure la gestion de l'organisation ; qu'il s'agit en réalité d'un CA élargi, prévu par les statuts de Bab'l.

La proposition actuelle est que le Groupe porteur soit, en principe, composé des responsables de pôles et de comités de Bab'l, du pôle coordination, et aussi des autres fondateurs qui le souhaitent, dont l'expérience depuis les débuts constitue encore un apport. Ce sont un CA et Groupe porteur établis selon ce principe qui sont proposés à l'élection. Comme expliqué dans les différentes communications de Bab'l, tout membre souhaitant s'investir bénévolement dans un pôle ou comité est le bienvenu à tout moment comme c'est déjà le cas à ce jour. Ceci explique aussi pourquoi il n'y a pas de demande expresse pour devenir membre du CA ou Groupe porteur auprès de membres non investis à ce jour dans un pôle ou comité.

Une fois par an, l'AG élit donc le Groupe porteur et le CA. Les facilitateurs expliquent qu'à côté de ça, dans chaque pôle/comité, une autre personne peut participer aux réunions du groupe porteur. Cela s'appelle le "double lien".

Les candidats au CA et Groupe porteur sont présentés sur les dias (Annexe 1). Pour le Groupe porteur, il s'agit de 15 personnes, responsables de pôles, comités, membres du pôle coordination (travailleurs), ou fondateurs qui n'ont pas une telle fonction qui le souhaitent. Pour le CA, trois personnes sont présentées.

Ils demandent ensuite s'il y a encore des questions qui seraient indispensables avant de pouvoir passer au vote, étant précisé qu'il s'agit d'une prise de fonction au 8 mars 2021. Vu l'absence de telles questions, il est ensuite passé aux votes, par le biais de l'interface Zoom :

1. Proposition : élire le Groupe Porteur proposé pour un an



2. Proposition : élire le Conseil d'administration (CA) proposé pour un an



Le Groupe porteur suivant est élu pour un an avec effet au 8 mars 2021:

Alexandre de Haan
Amandine Lecomte
Arnaud de Voghel
Cédric Verset
Christelle Licour
Didier Lemaire
Florence Goult
Florian Van Bunnan
Gilles Maes
Jeanne Dallemagne
Olivier Gilmont
Pascaline Aimé
Simon Vander Putten
Véronique De La Kethulle
Virginie Pepin

Le Conseil d'administration (CA) suivant est élu pour un an avec effet au 8 mars 2021 :

Alexandre de Haan, domicilié Rue François Gay, 48, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
Simon Vander Putten, domicilié Honnekinberg 27, 1950 Kraainem
Amandine Lecomte, domiciliée Avenue des Asters 6, 1950 Kraaniem

8. « Le pitch Bab’l » (échange et réflexions en sous-groupes)

Les facilitateurs introduisent ensuite une activité qui sera réalisée par sous-groupe (salles de réunions virtuelles) : il s’agit de créer un court “pitch” visant à présenter Bab’l en 30 secondes pour donner envie de rejoindre l’aventure.

Suite à une réflexion de 15 minutes en sous groupes, différents exemples de “pitch” sont présentés à l’assemblée.

Les facilitateurs remercient les membres pour leur implication dans cette activité et les “pitches” ainsi créés, dans le but que cette réflexion leur servira pour présenter Bab’l à leurs connaissances.

9. Questions-réponses libres

Q: “Où trouver l’information sur les filières”

R: Travail de communication en cours, sera affiché à terme dans le magasin; sur l’étiquette le fournisseur est mentionné.

Q: "Comment s'investir dans un pôle ou comité ?"

R: Le plus facile est d'envoyer un e-mail à info

D'autres questions générales ont été posées et répondues dans le chat ; d'autres questions générales pour Bab'I éventuellement non répondues peuvent toujours être posées par e-mail ou en magasin.

10. Varia

Néant.

Les facilitateurs remercient les membres pour leur présence et proposent d'exprimer sur un tableau virtuel comment ils quittent cette assemblée générale.

Ils clôturent ensuite l'assemblée générale vers 15h10.



Simon Vander Putten
administrateur Bab'I ASBL

Amandine Lecomte
administratrice Bab'I ASBL